



Frais exigibles d'un candidat à l'exercice de la profession pour 2025-2026

(Les taxes applicables seront ajoutées aux montants indiqués ci-dessous)

Cotisation annuelle	60% de la cotisation d'un membre régulier	
*La cotisation est calculée au prorata des mois restant de l'exercice financier lors de la première inscription.		
Voir le tableau des cotisations		
Équivalence de diplôme et de formation		
• Frais d'étude de dossier		150,00 \$
Inscription aux formations de l'OUQ	Selon le tarif établi pour la formation	
*Le tarif varie selon la formation suivie		
Inscription à l'examen d'admission		250,00 \$
Inscription au Tableau des membres		
• À la suite de l'examen		150,00 \$
• Dans le cadre d'une entente de reconnaissance mutuelle		150,00 \$
Sceau de l'urbaniste (à la demande)		50,00 \$